

CARTE BLANCHE



Olivier Leroux, Directeur activité SaaS, GFI Infogen, filiale de GFI Informatique.

"L'ERP en mode SaaS est-il viable pour les PMI et les PME ?"

Le contexte économique très dégradé révèle la pertinence du modèle SaaS remplaçant des investissements lourds en licence et en matériels par la souscription d'un abonnement mensuel. Selon 38% des entreprises¹, ce contexte va accroître le recours au modèle SaaS.

La maturité de ce mode de commercialisation et l'émergence des offres SaaS sur les marchés de niches comme sur les offres « cœur de métier » le prouvent avec un résultat de 15% du marché des logiciels en mode SaaS. Ce sont toujours les offres de HRM (paie et Ressources Humaines), de communication et de CRM (relation client) qui assurent la plus importante partie des ventes, le marché promettant une croissance de 18% sur 2009.

Qu'en est-il des implémentations d'ERP en mode SaaS ? L'étude Markess publiée en mai 2009 montre la préférence d'une mise en oeuvre de l'ERP en mode SaaS fonction par fonction (La comptabilité - finance, la gestion des achats et la gestion commerciale en priorité). Il est assez rare que l'entreprise implémente l'ERP complet en un seul projet.

Certes, les enjeux sont de taille lorsqu'une entreprise doit faire le choix de la meilleure solution « cœur de métier » avec le meilleur service afin de bénéficier de toutes les promesses du modèle SaaS (Notamment la facilité d'accès, la simplicité de déploiement, la qualité des réponses fonctionnelles, l'investissement limité et l'implémentation rapide).

Le mode SaaS est viable : Les professionnels de services le constatent chaque jour avec des témoignages de clients installés qui vantent l'économie, la préservation de trésorerie et la scalabilité.

En cette période de crise, les PMI et les PME qui choisissent d'intégrer leur ERP en mode SaaS sont en majorité des « starts-up » en forte croissance et des sites de multinationales redevenus autonomes. Dans chacun de ces projets, la scalabilité, le délai et le coût sont des facteurs de choix imposés.

Le monde des PMI et des PME nous paraît être le premier concerné par les bénéfices du modèle SaaS et ce notamment sur des points cruciaux comme :

- Les travaux de sauvegardes (réalisation, contrôle et archivage),
- L'administration et la sécurisation des architectures systèmes et réseaux (accès distants, multi-sites, poste nomades, miroirs, backups, protection électrique ...)
- Et l'optimisation des performances pour l'application ERP.

Mais un projet en mode SaaS reste avant tout un projet informatique pour lequel il est primordial de faire le choix d'un produit (ERP) et d'un service (intégration, assistance,





formation, capacité de personnalisation pérenne ...) en prenant le temps d'évaluer le niveau de réponse et de service apporté sur tous les besoins du client.

Une fois la solution applicative choisie, le SaaS n'est plus qu'une alternative d'utilisation aux solutions classiques, un choix de service permettant un autre mode d'utilisation et d'exploitation.

La problématique de l'intégration et des interopérabilités nécessaires entre les différentes applications utiles à l'activité de l'entreprise du client est le second point à ne pas oublier. Il reste indispensable d'étudier pour chaque projet, la meilleure opportunité de communication à mettre en œuvre pour répondre à chaque besoin.

D'ores et déjà, certaines offres SaaS permettent d'utiliser des outils complémentaires intégrés comme par exemple la gestion de la paie et des ressources humaines, des immobilisations, du décisionnel et l'intégration de suite bureautique en mode SaaS. Le mode SaaS devient une alternative naturelle aux modèles « licence en ASP » et « licence sur le site du client ou classiques » en proposant un choix complet de solutions pour les clients de toute taille et de tous secteurs d'activité.

1 : Selon Markess International

A propos de GFI Informatique

GFI est un acteur incontournable dans le monde des services informatiques en Europe du Sud avec cinq branches : Conseil, Intégration d'ERP, Ingénierie, Infrastructures & Production et Logiciels. Dans le cadre de son industrialisation, le Groupe dispose de 11 centres d'expertises, de 2 centres de services nationaux et de 3 centres off-shore. En 2008, GFI a réalisé un chiffre d'affaires de 768,1 millions d'euros avec 10 000 collaborateurs.

GFI Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment C)
Code ISIN : FR0004038099. Pour plus d'informations, consulter le site Internet : www.gfi.fr

Relations Presse GFI

Martine Canaque
Dir. Communication
Tél. 01 53 93 43 80
mcanaque@gfi.fr

Relations Presse Oxygen

Audrey Sliwinski Tél. 01 41 11 37 84
Karène Vigoureux Tél. 01 41 11 35 42
Pauline Moreau Tél. 01 41 11 37 77
www.oxygen-rp.fr

audrey@oxygen-rp.com
kvigoureux@oxygen-rp.com
pmoreau@oxygen-rp.com

